



## 15ème législature

<b>Question N° : 33931</b>	<b>De M. Éric Ciotti ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Intérieur</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur</b>
<b>Rubrique &gt;étrangers</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Étrangers inscrits au FSPRT</b>	<b>Analyse &gt; Étrangers inscrits au FSPRT.</b>
Question publiée au JO le : <b>17/11/2020</b> Réponse publiée au JO le : <b>19/04/2022</b> page : <b>2538</b>		

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre d'étrangers inscrits au FSPRT au 31 décembre 2018, au 31 décembre 2019 et au 1er novembre 2020. Parmi ceux ci, il lui demande également la part d'étrangers en situation régulière et la part d'étrangers en situation irrégulière.

### Texte de la réponse

Au 31 décembre 2018, 3518 étrangers étaient inscrits au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), dont 613 détectés comme étant ou ayant été en situation irrégulière et 2905 en situation régulière. Au 31 décembre 2019, 3898 étrangers étaient inscrits au FSPRT, dont 741 détectés comme étant ou ayant été en situation irrégulière et 3157 en situation régulière. Enfin, au 1er novembre 2020, 4230 étrangers étaient inscrits au FSPRT, dont 906 détectés comme étant ou ayant été en situation irrégulière et 3324 en situation régulière.